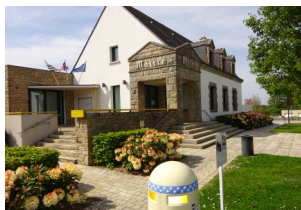


BIGNAN infos



Édité par la Mairie
2 rue Georges Cadoudal
56500 BIGNAN

Tél. 02 97 60 02 98
Courriel : mairie@bignan.bzh
Site : <https://www.mairie-bignan.com>

**Bulletin de MAI
2023**

EDITO

Le 31 mars dernier, j'ai présenté et soumis au conseil municipal le projet de budget 2023 retraçant ainsi les projections des recettes et des dépenses de l'année de la commune.

Si le vote du budget est un acte de prévision et un acte d'autorisation, il est avant tout un acte politique fort car il traduit et décline le programme de notre municipalité. C'est avec une satisfaction certaine, que la municipalité a validé le travail effectué avec un budget voté à l'unanimité, en intégrant les points clés de la loi de finances 2023, feuille de route pour nos DGS.

L'élaboration du budget a mis en avant des finances saines avec une trésorerie et une épargne stable malgré le remboursement anticipé d'un emprunt l'an dernier. Ce remboursement a eu un impact sur nos résultats budgétaires, en 2022, mais nous confère une latitude financière dès cette année. Il convient, malgré tout de souligner une évolution plus importantes des dépenses que des recettes, en fonctionnement, tout en maintenant un autofinancement conséquent pour investir.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2,5% l'an dernier, avec des charges de personnel impactées avec la réévaluation du point d'indice et la mise en place du régime indemnitaire.

Même si les dotations de l'état demeurent stables depuis trois ans, une partie a été minorée suite au recensement effectué en 2019 (une partie de la population n'avait pas souhaité répondre à l'enquête).

Pour maintenir et poursuivre nos investissements, nous devons encore optimiser nos recettes de subventions, étape par étape. Cependant cette recherche et le montage de ces dossiers sont de plus en plus énergivores et chronophages. Mais je souhaite vous rassurer, la dynamique d'investissement reste réaliste, et ce d'autant plus que le montant d'endettement par habitant a fortement diminué et le recours à l'emprunt n'est pas un tabou.

Une belle alternative ! En dehors du programme actuel je reste à votre écoute pour évoquer vos souhaits et vos besoins.

Chantal BIHOËS, Maire de BIGNAN

D'ar 31 a viz Meurzh tremenet am boa prezantet ha lakaet edan vreuradur ar raktres budjed 2023, getoñ e vez raktreset gounidoù ha dispignoù ar blez er gumun.

Ma vez votañ ar budjed un ober diawelat hag un ober aotreñ emañ da getañ penn un ober politikel bras peogwir e vez diskouezet ha spisaet mat programm an ti-kêr. Get ur wir blijadur an hani eo emañ bet gwirikaet ar labour kaset da benn get ar c'huzul-kêr get ur budjed votet a-unvouezh en ur derc'hel kont ag ar poentoù pouezus ag ar lezenn argant 2023, sturfollenn hor pennrenerezhioù ar servijoù (PRS).

Pa oamp é sevel ar budjed e oa bet lakaet ar-wel e oa yac'h ar gumun a-fet argant get un densoriezh stabil bout ma oa bet rakrestaol un amprest ar blez paset. Ar rakrestaol-mañ en deus bet un efed ar hon disoc'hoù budjedel e 2022. Mes adal ar blez-mañ hor bo aezamant a-fet argant dija. Rekiz eo memestra lâkaet ar-wel e kresk fonnaploc'h an dispignoù aveid ar gounidoù, er monet en-dro en ur viret deomp un tamm mat ag emargantiñ er postadurioù. Ar blez paset e oa bet ur c'hresk a 2,5% en dispignoù monet en-dro, get kargoù ar ar c'hoskor lakaet diaes get kresk ar poent feuriader ha get ar reoliad arc'hoprou bet lakaet e-pleustr.

Bout ma chom stabil yalc'hadoù ar stad a-c'houde tri blez e vez bihanaet ur lodenn anezhe en arbenn ag an niveradeg graet e 2019 (ur lodenn ag ar bloblañs ne faote ket dezhi respont d'an enklask).

Chantal BIHOËS, Maerez BEGNEN

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023 - COMPTE RENDU

Les points suivants ont été approuvés à l'unanimité sauf le lotissement :

Vote des taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal a reconduit les taux de 2022 pour 2023 soit : 30,02 % pour le foncier bâti, 55,92 % pour le foncier non bâti et 15,16% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Affectation des résultats du Compte Administratif 2022 de la commune (C.A.)

La section de fonctionnement du C.A. 2022 (budget principal) fait apparaître un résultat de clôture positif de 1 709 583,46 €. Le Conseil Municipal décide de l'affecter comme suit en 2023 : 859 208,26 € à la section d'investissement et le solde, de 770 393,26 €, en fonctionnement reporté.

Vote des Budgets Primitifs 2023

Le Conseil Municipal a voté les budgets présentés par Mme le Maire. Ils s'équilibrent comme suit :

Budget	Fonctionnement	Investissement
Commune	3 132 360, 80€	3 508 550,66 €
Lotissement Jean THOMAS	159 378,54€	39 579,05€
Lotissement Les Poètes	434 544,36 €	350 000,00€
Lotissement Elisabeth d'HUMIÈRES	334 346,00€	204 961,60€
Photovoltaïque	1 000,00 €	0,00 €
Lotissement Rosa BONHEUR	43 856,74€	43 854,74 €

Subventions 2023

Compte tenu de l'impact et de l'implication des différentes associations sur la vie communale, nous mettons un point d'honneur à les accompagner et les valoriser notamment au travers des subventions annuelles. Une enveloppe de 19 112 € a été définie, sachant qu'une majoration a déjà été effectuée en 2022 pour certaines et cette année pour les autres.

Modalités retenues :

- ▶ sport de compétition : 15 € par licencié - 300 € par équipe sénior – 200 € par équipe de jeunes
- ▶ sports loisirs :
 - avec éducateurs diplômés : 15 € par licencié - 150 € par section – 5 € pour les licenciés extérieurs à partir d'un nombre de plus de 150 licenciés
 - sans éducateur : 7.5 € par adhérent - 150 € par association
- ▶ loisirs : 2.5 € par adhérent - 100 € par association
- ▶ association patriotique – FNACA : 5 € par adhérent - 50 € par association.
- ▶ chasse : 5 € par adhérent - 20 € par association et 55 € par piéteur de ragondins
- ▶ culture et patrimoine : 6.5 € par adhérent – 150 € par association
- ▶ associations extérieures – sports : 12 € par licencié de la commune,
- ▶ collèges – lycées – écoles : 15 € par élève de la commune.

Sans oublier certaines associations non citées à qui il est versé une somme forfaitaire.

Admission en non-valeur d'une créance de taxe d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, sur demande des services de gestion comptable d'Auray, décide d'admettre en non-valeur une créance d'une taxe d'urbanisme, d'un montant de 1 472 €.

Dénomination du nouveau lotissement.

Le nom de Rosa BONHEUR a été retenu, à la majorité, pour le futur lotissement situé près de la maison médicale.

Lignes Directrices de Gestion (LDG)

Le Conseil Municipal a validé le projet de LDG, travaillé par le groupe de personnel. Ces lignes ont vocation à définir et décliner la politique prônée par la collectivité en matière de ressources humaines. Compte tenu des éléments retenus, les agents promouvables bénéficient d'un avancement de grade et le tableau des effectifs est arrêté en conséquence.

Propositions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) de SOLIHA

Le Conseil Municipal approuve les propositions de SOLIHA pour un accompagnement en ingénierie pour :

- ▶ Les friches des anciens services techniques. La rémunération de cette mission s'élève à 7 400 € H.T. et est éligible aux fonds verts ;
- ▶ Le lot n°5 au lotissement E. D'HUMIÈRES : Les honoraires sont de 3% du montant des travaux arrêté en phase ADP (Avant Projet Définitif).

Maison médicale

▶ Un local sera mis à disposition, gracieusement, à l'association ASALEE à raison de 2,5 jours par semaine.

▶ La prise en charge des fluides pour 2022, sera répartie entre la commune et les trois professionnels, pour un montant global de 2 219,10 €.

Convention précaire

La convention avec M. Jean-François LABOUX a été reconduite d'une année pour la parcelle cadastrée AE 91 à laquelle s'ajoute la parcelle AE 359 et, ce moyennant, un prix annuel de 150 €/ha.

Vente de lot

Lotissement Jean THOMAS

Le lot 3, d'une superficie de 676 m², été vendu à Mme GAILLARDON Léa et M. Pierre PAUCHET au prix de 42 € le m² ;

Lotissement E. D'HUMIERES

▶ Le lot 2, d'une superficie de 524 m², au a été vendu à M. et Mme Philip HATCHARD au prix de 48 € le m² ;

▶ Le lot 8, d'une superficie totale de 670 m² (dont 360 m² de constructible), au lotissement E. D'HUMIERES, a été vendu à Mme Séverine LAMOUR au prix de 48 € le m² pour la partie constructible et 7 € pour la partie non constructible.

Cession du fonds de commerce : supérette

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer l'accord de cession du fonds de commerce au profit de la société ALIMENTATION SERVICES PEILLACOISE.

Travaux de l'église : mise en ligne cagnotte – Fondation du patrimoine

Le Conseil Municipal décide, pour diversifier les financements, de recourir aux dons via la mise en ligne d'une cagnotte auprès de la Fondation du patrimoine.

Portail à l'école publique

Compte tenu de l'urgence de remplacer le portail de l'école publique, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer le devis retenu et mandate la commission pour procéder au choix avec les enseignantes.

**Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur
le site internet de la commune : <https://mairie-bignan.com>
pages : Mairie/Conseil Municipal/Compte rendu des conseils municipaux.**

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée exceptionnellement le **samedi 20 mai**.

PORTRAIT D'UN ELU : Christelle JAFFRÉ, Conseillère Déléguée

Bonjour à toutes et tous,

J'ai 51 ans, mariée et maman de 2 enfants. Je vis sur la commune depuis 1995 et je demeure rue de la Claie.

J'exerce la profession d'aide soignante dans un Ehpad à Grand-Champ, tout en m'investissant dans la vie associative au travers de mon poste de trésorière au comité des fêtes.

2020 a été une année de transition avec mon engagement local et mon premier mandat électoral. Depuis j'apprends et je découvre le fonctionnement de notre commune.

Mes fonctions au sein de celle-ci sont : déléguée aux affaires scolaires, membre de la commission voirie et aux transports scolaires via Centre Morbihan Communauté.



ÉTAT CIVIL

Naissances

- **04 avril** : Naëlys LE LOHÉ
4 rue du Goh Lann
- **25 avril** : Malo LE LABOURIER
6 rue de Bellevue



Mariage

1er Avril : Sophie FOURMY
Jacques GARCIA
5 Kerbasque



Décès

- **30 mars** : Annaïck GUÉRIN
veuve DURIEUX
1, Les Fondrennes
- **11 avril** : Reine LE DANDEC
9, rue Georges Cadoudal



Concertation Cœur de Bourg - Balade/ateliers

Ce samedi 29 avril, les habitants de Bignan ont été invités à une balade urbaine, encadrée par le cabinet Origami dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet cœur de bourg.

L'objectif était de recueillir et partager la parole des habitants concernant l'usage de l'espace public, la manière de se déplacer, les particularités bignanaises et d'entendre les attentes générales.

La restitution se fera sous forme de scénarios dans quelques semaines au groupe présent.



Opération argent de poche



Huit adolescents ont candidaté à l'opération Argent de poche proposée par la municipalité.

Durant les vacances de printemps, ils ont travaillé auprès des services municipaux, certains aux espaces verts, d'autres à des activités de ménage ou d'archivage, à la mairie ou à la médiathèque.

Vendredi 21 avril, Mme le Maire, accompagnée de membres du conseil et des employés municipaux, les ont remerciés pour leur investissement et les

ont invités à visiter les ateliers des services techniques.

ALSH - Pass Ados

Mercredi 19 avril de 18h à 22h, 10 jeunes du Pass Ados, accompagnés de Guillaume, se sont retrouvés à la bibliothèque pour une soirée croque-monsieur très attendue.

Ils ont organisé la soirée en amont en faisant les courses nécessaires à la préparation du repas.

Après le nettoyage des lieux, une partie de cache-cache s'est déroulée entre les étagères des livres.

Les jeunes remercient Mélissande pour son accueil.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (garçons ou filles) doivent faire leur recensement militaire à compter de leur 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Nés en mai 2007, vous êtes priés de vous présenter en mairie munis du livret de famille et d'une pièce d'identité.

SERVICES MÉDICAUX

LES GARDES DES MÉDECINS

Dans tout le Morbihan, pour un conseil médical ou pour contacter le médecin de garde : Composer le 02 97 68 42 42

- en semaine de 20h à 8h
- du samedi 13h au lundi 8h
- les jours fériés
- seulement en cas d'urgence vitale : le 15 ou le 18. (112 avec un mobile)

PHARMACIES

En cas d'urgence, il faut composer le 3237 (0.34 €/mn)
ou sur le site www.3237.fr

AMPER

SAINT-JEAN-BRÉVELAY

Tél : 02 97 61 45 85

Mail : secteur8@amper-asso.fr

AMPER

Portage de repas

VANNES

Tél : 02 97 46 53 14

Mail : prad@amper-asso.fr

ADMR PLUMELEC

SAAD

Tél : 06 88 87 52 24

Mail : plumelec@admr56.com

SSIAD

Tél : 02 97 42 30 05

Mail : ssiadplumelec@admr56.com

ADMR LOCMINÉ

Portage de repas

Tél : 02 97 46 77 53

Mail : locmine@admr56.com

Espace Autonomie Séniors

Maison France Services

56660 SAINT-JEAN-BRÉVELAY

Tél : 02 97 25 35 37

ASSISTANTE SOCIALE

56660 SAINT-JEAN-BRÉVELAY

Tél : 02 97 60 47 27

VILLAGES ET HAMEAUX - TOPONYME : Bro Boïo

Variante orthographique recensée actuellement : Bro Boïo



Autres informations sur le sens du toponyme :

Bro Boïo est le nom ou le surnom du pays de Saint-Jean-Brévelay où se trouve Bignan et les communes voisines de Colpo et St Allouestre.

Si le premier terme est simple à comprendre, le second reste obscur. *Bro* veut dire 'pays, territoire'. Quant au terme suivant, d'aucuns y voient une référence à la prononciation singulière « Be io » par les

bretonnants de ce secteur pour dire « Bez e oa », c'est-à-dire, « il y avait » en français.

C'est aussi à une particularité dans leur parler breton que s'expliquerait l'origine du nom du pays voisin au sud, autour de Plaudren, à savoir le pays « Touch Peg ».

Pour Bro Boïo, il est également tentant de faire un rapprochement avec certaines des prononciations recueillies pour désigner Beaulieu, nom important de Bignan.

Mais en l'état, nous ne pouvons trancher entre ces deux idées.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2023

Les travaux de jardinage reprennent chez chacun de vous.

Un concours des maisons fleuries vous est proposé à nouveau cette année avec cinq catégories :

- 1ère cat : Jardin visible de l'espace public ;
- 2ème cat : Décor floral sur façade ou sur cours ;
- 3ème cat : Décor floral du petit patrimoine ;
- 4ème cat : Eco-jardin ;
- 5ème cat : Jardin Insolite.

Le jury se déplacera sur les trois communes, à Bignan, **le samedi 10 juin**, en début d'après-midi.

Les inscriptions peuvent se faire en mairie dès maintenant.



Restauration et sécurisation de l'église

La commune va prochainement mettre en ligne une cagnotte, elle sera disponible sur le site internet ou par QR code.

Votre don contribuera au financement de la rénovation de l'église St Pierre et St Paul, inscrite au titre des Monuments Historiques. Celui-ci est déductible des impôts (66%).

Diverses animations accompagneront ce financement.

Offres d'emploi

La Mairie recrute :

- Au service technique : une personne pendant les congés d'été (deux mois), permis de conduire obligatoirement.
- Service jeunesse : une personne titulaire du BAFA, ou pas, pour l'animation à l'ALSH, pendant la période estivale.

Déposez votre candidature (lettre et CV) en mairie ou par mail :

mairie@bignan.bzh

JARDINS PARTAGÉS

Situés au lotissement des Poètes (devant la M.A.M), vous pouvez réserver un emplacement soit de 50m² ou 100m², pour jardiner.



Tarif : 20 euros pour 2 ans.
Inscription et règlement en mairie.

Centre Morbihan Communauté adhère au CAUE

Cette adhésion permet d'avoir des permanences d'architecte conseil.

Les particuliers, qui le souhaitent, peuvent bénéficier d'un **conseil architectural** gratuit pour les aider à réaliser leur projet de construction, d'aménagement ou de rénovation.

Pour cela prendre un RDV, auprès du CAUE au [02 97 62 40 90](tel:0297624090)

La prochaine permanence aura lieu le 1^{er} juin à France Services de Locminé.

Chantier d'insertion

Le chantier d'insertion de CMC, encadré par Mr BILLEREY, est intervenu sur les chemins de randonnées.

La passerelle de Kériolas a été nettoyée et remise en état.

En parallèle, des élus, accompagnés de Mr PIERRE de la Fédération Départementale des chemins de randonnées, pour ses conseils, sur la conformité, ont revu certains balisages.

Ils ont planté des piquets et ont refait le fléchage pour une meilleure lisibilité.

La participation des associations locales (le club Cyclo, Run Loisirs et le comité de la chapelle du Bézo) a été très appréciée, ainsi que celle des randonneurs volontaires.



Chapelle du Bézo

En 2022 a eu lieu la dernière étape de restauration des statues classées à la chapelle du Bézo.

Pendant 25 ans, l'ancien président, Mr Marcel LE TUTOUR avec l'actuel président, Mr Jean Michel MOREAC et les bénévoles ont œuvré pour restaurer et transmettre ce patrimoine en bon état.



Ce travail a été mené par l'Atelier de Restauration de Kerguéhennec avec Mr Gilles MANTOUX et Mme Anne Cécile CUSSON.

Vous pourrez admirer et redécouvrir ces œuvres lors de la messe du **07 mai** prochain à 11h à la chapelle et le dimanche **21 mai** lors de la randonnée pédestre des 2 chapelles (du Bézo et des Fontaines).

Centre
MORBIHAN
Communauté

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE

Zone de Kerjean - CS 10369

56503 LOCMINÉ cedex

Tél : 02 97 44 22 58

Mail : accueil@cmc.bzh

Site : centremorbihancommunaute.bzh

DÉCHÈTERIE DE BRENOLO

SAINT-JEAN-BRÉVELAY

Tél : 02 97 60 42 29

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8h30/12h30 et 14h/18h.

Jeudi : fermé.

DÉCHÈTERIE DE MORÉAC

Rue de Kéramour

Tél : 02 97 61 67 30

Horaires d'ouverture

Lundi et mercredi : 14h/18h

Samedi : 9h/12h30 & 14h/18h

DÉCHÈTERIE DE PLUMELIN

Breneuh

Tél : 02 97 60 53 71

Horaires d'ouverture

Lundi, Vendredi et Samedi

8h30/12h30 & 14h/18h

Mardi et Jeudi

14h/18h

MAISON FRANCE SERVICES

27 rue de Rennes

56660 SAINT-JEAN-BREVELAY

Habitat

Point Info Habitat Tél : 02 97 08 01 10

ADIL Tél : 02 97 47 02 30

SOLIHA Tél : 02 97 40 96 96

Espace Info Energie Tél : 02 97 07 12 98

Emploi - Formation

Mission Locale Tél : 02 97 25 38 35

EREF Tél : 02 97 44 29 65

Aide aux démarches administratives

Tél : 02 97 60 43 42

Conciliateur de justice

Tél : 02 97 60 43 42

Mail :

jean.hirgair@conciliateurdejustice.fr

Centre d'accès au droit

Tél : 02 97 27 39 63

NUMÉROTATION DES HABITATIONS DANS LES HAMEAUX ET VILLAGES

La poste a procédé à la numérotation des propriétés, dans les hameaux et villages de notre commune pour une distribution du courrier plus efficace mais aussi, un atout pour l'orientation et l'arrivée des secours dans les villages.

Chaque propriétaire est invité à retirer sa plaque en mairie et l'installer sur sa boîte aux lettres.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai 1945 marque la fin de la 2^{nde} guerre mondiale.

Lundi 8 mai, une cérémonie en souvenir des anciens combattants aura lieu à 11 heures au monument aux morts, à l'arrière de la Mairie, avec un dépôt de gerbe.

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur offert, par la municipalité, servi à l'ancien restaurant scolaire.

2H D'EXPLORATION NUMÉRIQUE

A la salle des fêtes :

Le vendredi 5 mai de 10H à 12H : scanner des documents à partir d'un smartphone

Le vendredi 2 juin de 10H à 12H : envoyer un mail avec une pièce jointe.

Gratuit et sans inscription : Carole DANIEL, animatrice CLARPA 56 au 02.97.54.12.64.

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

Nouveaux propriétaires à la supérette

Depuis le 14 avril, Sandrine et Bruno vous accueillent à la supérette « A votre Marché ».

Les mêmes services vous sont proposés, avec :

- ▶ Un point poste avec dépôt de colis Mondial Relay
- ▶ Point relais Crédit Mutuel.



Atelier MAEC - Menuiserie Agencement.

Intervient sur le secteur de Vannes / Locminé / Ploermel.

Pour vos projets de restauration et d'aménagement bois sur mesure : meuble, commode, table, placard, dressing, bibliothèque, porte intérieure, petit escalier. Pose de vos menuiseries (parquet, volet, fenêtre, porte...).

Réalise aussi les travaux de petit bricolage et de réparation en tout genre.

Mr CAVALLIER a été formé chez les compagnons du tour de France.

Contact : Edouard CAVALLIER

Tél 06 07 79 97 80 ou par

Mail : atelier.maec@gmail.com



Secours catholique

L'équipe du secours catholique organise une braderie les **13 et 14 mai 2023 de 9H à 18H**, à la salle Kervio à St-Jean-Brévelay.

Les scouts et guides de France de Grand-Champ seront présents le samedi 13 mai de 15H à 18H et proposeront une dégustation de crêpes à la salle Kervio.

Espace Autonomie Santé

Les Espaces Autonomies Santé (EAS) vous accueillent pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches liées à l'âge, la perte d'autonomie et au handicap.

En cas de difficultés pour faire face aux actes du quotidien, les EAS peuvent mettre en œuvre des solutions pour vous aider et vous permettre de rester vivre chez vous.

Permanence à Locminé sur rendez-vous :

Tél : 02 97 25 35 37 ou par mail contact@eascb.fr

Plateforme de répit Centre Bretagne

Une personne de votre entourage a des troubles cognitifs. Que vous viviez ou non avec lui, **vous êtes un aidant**.

Vous êtes le pilier qui rend la vie à domicile de votre proche possible. Vous accompagner, vous soutenir et vous informer est essentiel pour votre bien-être et celui de votre proche.

La plateforme vous propose des activités culturelles et de loisirs pour vous et vos proches, du temps libre aux aidants, des conférences et des entretiens avec une psychologue, etc....

Retrouvez le calendrier des actions sur le site www.repitchb.org.

Contact : 02 97 38 80 06 ou par mail : contact@repitchb.org.

MécaElevage : l'événement des [#cuma](#) de l'Ouest

Découvrez le programme de l'événement annuel des cuma de l'Ouest qui se déroulera le 25 mai prochain à Evellys.

DES DÉMONSTRATIONS

Présentation dynamique de matériels commentée par un expert en agroéquipement.

Découvrez en direct les démonstrations sur parcelles expliquées par un expert sur le travail fait sous vos yeux.

DES ATELIERS TECHNIQUES

Vos engrais de ferme valent de l'or.

Avec l'envolée des prix des engrais minéraux, les engrais de ferme représentent l'alternative indispensable pour fertiliser vos cultures.

Comment valoriser les fermes, combien ça coûte et quels équipements ?

Témoignage d'un chauffeur à la cuma des Granitiers (22) sur la technologie de précision.

UN FORUM DÉBAT

L'été 2022 est là pour nous rappeler les impacts du changement climatique sur nos exploitations d'élevage.

Ce forum-débat a pour objectifs d'apporter des éléments de réponse sur le climat de demain dans la région, des leviers pour adapter son système fourrager et des exemples d'agriculteurs et de cuma qui ont modifié leurs pratiques/système pour gagner en résilience.

A DÉCOUVRIR ÉGALEMENT

Les espaces d'échanges dans les différents chapiteaux, le village exposants, nos partenaires.

<http://www.mecaelevage.cuma.fr/>



Souvenir Français



Lors de l'Assemblée Générale du Souvenir Français, le président Joseph DRÉANO a félicité Roger BOHELAY, porte drapeaux sur la commune et lui a remis une médaille de bronze pour son engagement au service du devoir de mémoire.

Championnat de Bretagne de MOTOCROSS

Circuit Gaston Daniel - Site de Poublay

- **Samedi 6 mai et dimanche 7 mai**, après-midi démonstration de Moto Cross à l'ancienne

Gratuit

- **Lundi 8 mai**

Championnat de Bretagne de Moto Cross, 125 cc, 250 cc et 450 cc

Entrée : 10 €

Buvette et restauration sur place

Organisateur : Bignan Moto Club



C.S.B. Club Sportif Bignanais

Le 18 mai à 10h : Tournoi Ronsard
Catégories : U12-U13 / U14-U15

Buvette et restauration sur place

Le 19 mai : concours nocturne de palets sur planche au stade Jean Daniel.

Inscriptions à partir de 18h30 et début du tournoi à 19h30.



Félicitations aux vétérans de notre équipe qui joueront en coupe de finale le **Samedi 13 Mai à 14h** contre Larre Molac à Ploemeur.

Cyclisme féminin "Bretagne Ladies Tour"

Le 13 mai de 15 à 18h

Passage des cyclistes sur la voie rurale N°11, « Kerantily »

Le 21 mai 2023 Rando des 2 chapelles BIGNAN

Sentiers en pleine campagne Bignan Sud, **visite du patrimoine restauré**

4 parcours sont ouverts suivant vos possibilités, Départ Chapelle du Bézo, ravito Chapelle des Fontaines et terrain de Motos cross

Préparation du Forum des associations

Réunion **le 16 mai à 20h**

à l'ancien restaurant scolaire.

Concours de pêche Le jeudi 18 et dimanche 21 mai à Kerchican

Ouverture de 8h00 à 17h30,
12€ /jour sans permis



Samedi 13 mai 2023 à partir de 15h

Espace An Ty Roz de Moréac

Programme sur :
www.centremorbihanculture.bzh

Tout public
GRATUIT / ENTRÉE LIBRE





MÉDIATHÈQUE DE BIGNAN

Lettre d'informations de MAI 2023



EXPOSITION

Du 2 mai au 30 juin



Anne-Marie Dagnone expose à la médiathèque ses **peintures** inspirées de la nature ; sa passion pour le dessin remonte à l'enfance et c'est maintenant depuis six ans qu'elle réalise des peintures huile sur toile. Ces tableaux sont disponibles à la vente ; Anne-Marie sera présente à la médiathèque le **samedi 24 juin de 10h30 à 12h** pour échanger et présenter ses œuvres.

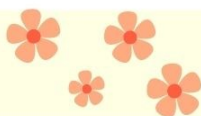


ANIMATIONS

ATELIER TRICOT

Mercredi 17 mai à 15h
Public adulte, entrée libre

Les RDV du tricot, c'est le troisième mercredi du mois, dès 15h.



ATELIER CRÉATIF C'est le printemps...

Mercredi 24 mai de 15h à 16h30
À partir de 6 ans, sur inscription

À partir de vieux livres, réalisons ensemble fleurs et décorations pour le patio de la médiathèque.



LA PAROLE DU CENTAURE Lectures théâtralisées

Vendredi 26 mai à 19h
Public adulte, entrée libre

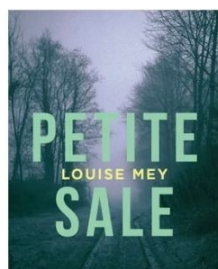
Participez à notre apéro-lecture mensuel ! Matthieu sélectionne chaque mois un texte à nous faire découvrir...

CONFÉRENCE de l'Association Pierre Guillemot

Samedi 27 mai à 16h
Salle des associations
Public adulte, entrée libre

Une figure bignanaise, le comte **Paul-Henri Lanjuinais** (1834-1916) : sa vie et son combat politique sous la IIIe République

COUP DE COEUR



PETITE SALE De Louise Mey

Prix Landerneau 2023

Résumé

"Catherine est pauvre. Catherine fait sale. Catherine parle peu. Elle n'aime pas qu'on la regarde – les filles qu'on regarde ont des problèmes. Au Domaine où elle travaille, elle fait partie de ces invisibles grâce à qui la ferme tourne. Monsieur, lui, est riche. Il ne parle pas non plus – il crache ou il tonne. Et il possède tout. Mais quand sa petite-fille de quatre ans disparaît ce jour glacé de février 1969, Monsieur perd quelque chose d'une valeur inestimable. Dans cette vallée de champs de betterave, où chaque homme et chaque femme est employé de près ou de loin par Monsieur, deux flics parisiens débarquent alors pour mener l'enquête avec les gendarmes. Car une demande de rançon tombe. Mais le village entier semble englué dans le silence et les non-dits. Personne ne veut d'ennuis avec Monsieur. À commencer par Catherine. Catherine qui se fait plus discrète et plus invisible encore. Catherine qui est la dernière à avoir vu la petite."

Notre avis

Après le succès de "La Deuxième Femme", Louise Mey revient avec un roman policier puissant dans une atmosphère pleine de non-dits au cœur d'un village de campagne. Le lecteur est embarqué dans la recherche de la petite-fille avec les deux policiers qui peinent à enquêter face aux secrets bien gardés de chacun.

📍 Médiathèque de Bignan 1 rue de la Résistance 56500 BIGNAN

☎ 02 97 44 24 41

✉ mediatheque@bignan.bzh

🖱 <https://bibliotheque-bignan.c3rb.org/>

📘 "Médiathèque de Bignan"

HORAIRES

Mardi : 16h-18h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h30-18h30

Vendredi : 16h-18h30

Samedi : 10h-12h30



Médiathèque
BIGNAN